Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 27 (1889)

Heft: 4

Artikel: Bismark, à propos de bottes

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-190870

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

plaintes, comme qui dirait les gémissements d'un chrétien à l'article de la mort... ensin, des gémissements pareils à ceux que poussait le pauvre père Jacques Grasset, — vous vous rappelez, monsieur le recteur? — quand il eut la jambe broyée par...

- Et alors?... interrompit l'abbé Renaud qui craignait que Nogaret, dont il connaissait la loquacité, ne se perdit dans des détails étrangers à l'affaire de la Tourniole... Et alors ?...
- Alors, monsieur le recteur, j'ai pris mes jambes à mon cou et je courais bien vite chercher du secours, quand je vous ai aperçu.
- Pourquoi n'es-tu pas allé voir au pied de la falaise?
- Tout seul, monsieur le recteur! fit Nogaret avec un mouvement de frayeur. Tout seul! Je n'y serais pas allé pour tout l'or du monde.
- Poltron, va!... Je parie que tu pensais encore aux revenants?
- Dame, monsieur le recteur, j'ai toujours entendu dire qu'il faut laisser la nuit à $qui\ elle\ est.$
- C'est-à-dire aux revenants, n'est-ce pas? mais nous sommes au matin, nigaud!
- Oui ; seulement il ne fait pas encore jour.

Nogaret, comme la plupart des paysans et des pêcheurs bretons, était brave à sa manière; un homme, un vivant, comme il disait, ne lui faisait pas peur et, certes, il ne reculait pas devant une volée de coups de poing; mais, la nuit, il voyait partout des fantômes. Le cri des hiboux, le grincement d'une vieille girouette rouillée sur un toit, les miaulements plaintifs des chats en... bonne fortune le jetaient dans des terreurs folles. Quand le vent sifflait sous les portes, le pêcheur croyait entendre les plaintes des trépassés.

Nogaret était veuf, et, depuis la mort de sa femme, la frayeur qu'il avait toujours eue des revenants s'était encore accrue. A tout instant de la nuit, quand il ne dormait pas, il s'imaginait qu'Yvonne (la défunte s'appelait Yvonne) allait lui apparaître.

Convaincu que les prétendus gémissements entendus par Nogaret avaient été poussés par les mouettes, l'abbé Renaud hésitait à suivre le pècheur. Il faut dire aussi que Victoire, la terrible Victoire, était bien pour quelque chose dans cette hésitation. Quel accueil lui ferait-elle encore s'il arrivait en retard?

- Mon pauvre Nogaret, dit l'abbé en souriant, la nuit te rend tellement poltron, que tu as bien pu prendre le cri des bernaches pour les plaintes d'un mourant.
- Non, monsieur le recteur, je ne me suis point trompé. Vous pouvez être sûr qu'il y a là-bas, au pied de la falaise, quelqu'un qui a besoin de secours.
- Eh bien! viens, fit résolument l'abbé. Et il ajouta tout bas: Tant pis! Victoire dira ce qu'elle voudra.

Le prêtre et le pêcheur se mirent en marche et se dirigèrent vers le gros rocher que les gens du pays appellent la Tourniole, sans doute à cause d'une espèce de remous tournant qui se produit en cet endroit.

Tout à coup Nogaret s'arrêta.

- Monsieur le recteur, dit-il, c'est d'ici que j'ai entendu les gémissements.
- Bon! répondit l'abbé. Ecoutons.

Les cris des oies sauvages, des courlis et des bernaches, mêlés au bruit du flot qui montait, arrivèrent seuls à leurs oreilles.

- Eh bien! les entends-tu, tes fameux gémissements? s'écria l'abbé Renaud avec un éclat de rire. Je t'assure qu'ils ne sont pas poussés par des gaillards à l'agonie.
- Oui ; mais ce n'est point ça que j'ai entendu, monsieur le recteur. Les bernaches et les courlis sont là, à droite, du côté de la Tourniole, et c'est du côté de la falaise que semblaient venir les plaintes.
 - Allons-v voir.

Au bout de quelques minutes ils arrivèrent au pied de la falaise et, quoiqu'ils marchassent sur les galets, en faisant beaucoup de bruit, ils entendirent dans le lointain, sous le moulin de la butte, quelque chose qui ressemblait à des cris plaintifs.

- Chut! fit l'abbé en levant la main. Chut! Ecoute!
- Eh bien! monsieur le recteur, dit Nogaret, moitié tremblant, moitié goguenard, du coup-là, est-ce encore des bernaches?

L'abbé Renaud ne répondit pas. La soutane retroussée, le chapeau à la main, il se mit à courir, tantôt trébuchant contre les galets, tantôt s'enfonçant dans la vase ou glissant, souvent jusqu'au genou, dans des trous remplis d'eau.

- Prenez garde, monsieur le recteur! criait Nogaret. Prenez garde aux cabos (1)!
- Que veux-tu, mon pauvre Nogaret... je sais bien que je ne suis pas dans ma sacristie.

(A suivre).

(1) Trous.

On retor dè fâire.

On gaillà qu'étài z'u pè la fàirè d'Orba menà veindrè on n'hargalla, onna vilhie cavala, avoué quiet l'avâi einrossi on pourro diablio dè pégan, sè reintornàvè aprés ein avâi prâi onna bombardâïe dào tonaire, que poivè derè: « à moi les murs, la terre m'abandonne! » dào tant que brelantsivè et que trabetsivè, et sein lo pas que l'arâi pu retornà contrè l'hotô se n'avâi pas étà dévanci pè on citoyein que menâvè on caïon su son tsai.

— Hé! l'ami, se lâi fà lo lulu, n'ariâ-vo pas onna petita plièce su voutron tsai po allâ on bet?

L'autro, que ve que lo gaillà étâi fin riond, ne sè tsaillessâi pas dè l'avâi à coté dè li su lo banc, et portant po ne lâi refusâ, lâi fà: Se vo pâodè vo z'arreindzi avoué cé qu'est dein lè redallès, montâdè! Lo quartettârè,

aprés prâo veindzancès, réussè à sè ganguelhi su lo tsai, et s'étai su la paille à coté dào bétion, iô ne tardè pas à sè mettrè à roncllià. Mà âo bet d'on momeint trâovè que son compagnon pregnâi trào dè pliace, et creyant que c'étâi on pourro diastro coumeint li qu'avai on bocon tserdzi assebin, lài fà: Teri-vo vai on bocon, l'ami, kà vo m'éclliaffà contrè la redalla! Ma fài lo rodzo dè Payerno ne budzè pas et l'autro sè cotè contrè po lo bussâ dè la part delé, que cein fe férè onna remâofaïe ào canari d'éboiton.

- Ah! c'est on Allemand, se sè peinsà lo gaillà, qu'avài cru que tallematsivè, oh bin atteinds, y'é atant dè drâi d'avâi dè la plièce què tè! et lâi fot onna sebonmâïe po lo férè teri. Mâ fâi lo portset s'eingrindzè et m'einlévine s'ein dzevateint ne lâi dégrussè pas d'on coup dè deint sa veste du lo cotson ein avau et que l'eut onco la pé ribliâïe et einsagnolâïe.
- Ah te vâo moodrè et lâi allâ ein trétro, bougro dè cheint mau! lâi fâ lo gaillâ, eh bin atteinds! Adon sè cotè bin adrâi dâi pî et dâi mans contrè lè redallès, fâ ein busseint per dézo, et mè bombardâi se ne lo fâ pas passâ per dessus la rua, que vouaiquie lo caïon avau. Ora porta-tè bin! se lâi fâ lo luron.

Mà lo maitrè dao tsai qu'oùt que y'avài dao grabudzo perquie sè revirè et quand vai lo soulon tot solet, lai fà: qu'ai-vo fé de me n'Anglais?

— Voutre n'Anglais! lai repond lo lulu, mè que créyé que l'étâi on Allemand, à son leingadzo. Ma fâi volliàvè tota la plièce et ein lo busseint on pou rudo l'a fotu lo camp avau.

Ma fâi cein n'allâve pas ao propriétéro dâo caïon, que se met ein colére, qu'eimpougne lo quartettâre, et rrrâo! avau assebin per dessus lo caïon. Adon ye décheind dâo tsai po repreindre l'Anglais, et l'autro profite de cein po s'esquiva ao pe vito sein d'autres z'esplicachons, ka craignai onco onna distribuchon.

Ein arreveint tsi li, contè l'afférè à sa fenna, qu'étâi tot époâirià dè lo vairè arrevâ tot dépenailli, tot coffo et einsagnolà.

— L'est bin ton dan, lâi repond sa fenna, porquiè tè méclliè tou avoué totès sortès dè dzeins!

Bismark, à propos de bottes.

Bismark fait si fréquemment l'objet de nos conversations, et les feuilles politiques nous entretenant chaque jour des moindres faits et gestes du grand diplomate allemand, nous nous plaisons à rappeler, pour ceux de nos abonnés qui ne la connaissent pas encore, une de ses aventures de

jeunesse restée célèbre, et qui ne manque pas d'originalité.

Le jeune Bismark, étudiant fort gai, et d'une humeur déjà tapageuse, invité à une soirée du grand monde, où il devait danser avec les plus jolies demoiselles de la ville, avait commandé pour la circonstance une paire de bottes vernies.

A mesure que le grand jour approchait, l'étudiant devenait plus inquiet.

- Tu n'auras pas tes bottes! lui disaient malignement ses camarades.
- Je les aurai quand même! répondait le futur ministre.

La veille du grand jour, Bismark entra chez son fournisseur.

- Et mes bottes ? demanda-t-il.
- Je suis au désespoir, monsieur, mais j'ai tant de commandes pour le bal de demain...
- Ah! c'est ainsi? s'écria le bouillant jeune homme; eh bien! nous verrons!

Il partit; mais au bout d'une demiheure, il revint avec deux de ces énormes chiens que les étudiants allemands ont l'habitude de nourrir aux frais de leur association.

- Monsieur, dit le jeune Bismark, vous voyez ces chiens?
 - Oui.
- Eh bien! je jure qu'ils vous déchireront en cinq cent mille morceaux si je n'ai pas mes bottes demain soir.

Et il sortit... Mais, d'heure en heure, un commissionnaire payé ad hoc s'arrêtait devant la boutique du bottier, et criait d'une voix lugubre:

- Malheureux! n'oublie pas les bottes de M. de Bismark!

Le bottier n'avait que la nuit pour terminer les chaussures qu'on exigeait de lui par ce singulier ultimatum. A dix heures, il ferme sa boutique, et dit à sa femme en soupirant :

- Allons! allons! il faut passer la nuit!

Tout à coup, au milieu de la nuit, il entend l'aboiement des horribles chiens et la voix du jeune Bismark, qui crie dans la rue:

- Bottier de mon âme, ta vie est menacée. Pense à ta famille!

Le lendemain, l'étudiant eut ses bottes vernies et dansa comme un enragé.

Le bourreau russe. - Nous trouvons ce curieux détail dans un article sur le mode d'exécution capitale en divers pays.

Frolof, le bourreau actuel, en Russie, n'est pas un monsieur comme le bourreau de France. C'est un ancien assassin, condamné par les tribunaux, mais dont la peine a été commuée en détention perpétuelle, à condition qu'il continuât, pour le compte de l'Etat, le commerce sanguinaire entrepris jadis pour son compte particulier. Il est enfermé depuis une quinzaine d'années dans la prison centrale de Moscou: le besoin se faitil sentir de pendre quelqu'un à Kiew, à Odessa ou à St-Pétersbourg, Frolof y est envoyé sous bonne escorte. Il adore, dit-on, ces petits déplacements, qui sont pour lui de véritables voyages de plaisir

~きないない Petits conseils du samedi.

Chevaux couronnés. - Un propriétaire de chevaux indique au journal La Nature la recette d'une pommade pour faire repousser le poil des chevaux blessés, dont il a obtenu les meilleurs effets, spécialement pour les chevaux couronnés. Elle fait très bien repousser le poil, à condition toutefois que le cuir ne soit pas trop profondément entamé. - Voici la composition de cette pommade, qui peut être préparée dans toutes les pharmacies :

Axonge 140 grammes. Essence de romarin . 25 Extrait de Saturne . . 15 Camphre 20

Noir de fumée - . . pour colorer. Laver la plaie après l'accident et l'enduire copieusement de pommade. Une fois le traitement commencé, ne plus laver la plaie, ni mettre le cheval à l'eau.

OPÉRA. - La représentation de la Perichole, mercredi dernier, comptera sans doute parmi les plus jolies de la saison. Rien de plus gai, de plus amusant que le livret de MM. Meilhac et Halévy, rien d'entraînant comme la partition d'Offenbach, sans cesse variée, pleine de brio et de charmantes mélodies. Citer, parmi les interprètes de cet opéra. les noms de Mile Mary Pirard, MM. Cazeneuve, Joinisse et Gautheil, c'est assez dire le succès de cette soirée. où de nombreux morceaux ont été bissés par une salle rayonnante de gaîté. Aussi pouvons-nous espérer que la Perichole ne se bornera pas à une seule représentation.

On nous annonce, pour jeudi 31 janvier, Manon, opéra-comique en 5 actes, l'œuvre la plus remarquable de Massenet.

Roger-la-honte. Ce drame saisissant nous sera donné mardi 29 courant, par la troupe Louar, composée d'artistes des meilleurs théâtres de Paris, et qui, depuis trois mois représente cette œuvre avec beaucoup de succès sur les principales scènes de France.

La Section vaudoise de la Société de Zofingue nous annonce, pour vendredi 1er fevrier, une soirée littéraire et musicale, dont le programme nous paraît très heureusement composé. Nous y remarquons, entr'autres : Voix de printemps , chœur ; la Zofingne noire, prologue; un morceau pour violon, avec accompagnement d'instruments à cordes; M. Scapin, comédie, et Maître Claude, opéra-comique. Et n'oublions pas de dire que cette soirée est donnée au profit du fonds Rambert.

Boutades.

Un étudiant se trouvait dernièrement en chemin de fer, en compagnie d'un Anglais et d'une Anglaise. Il s'adresse à cette dernière: « Madame, me permettez-vous une cigarette? » Milady reste muette, mais milord répond brusquement, en rouland des yeux de bouledogue: « No! no! votre fiumée importunait Médème. » L'étudiant remet mélancoliquement sa cigarette dans sa poche et prend le parti de s'endormir. Quelques minutes après, une forte odeur de tabac le saisit au nez et à la gorge... Le gentleman avait bourré une grosse pipe et fumait comme un troupier. « Ah! ça, s'écrie l'étudiant, qu'est-ce que vous me chantiez tout à l'heure que la fumée incommodait madame? » - « Aoh! yes, votre fiumée à vo, mais pas fiumée à moa, puisque c'était mon épouse. »

Leçon d'arithmétique sur la soustraction:

La maîtresse. — 3 paie 5?...

L'élève. — On ne peut pas.

La maîtresse. — Que faire alors?

L'élève interrogé ne sachant que dire, la maîtresse s'adresse à la classe, et un autre élève répond : « Y faut leur dire de marquer, et pis on payera plus tard. »

Le Semeur. - Nous remarquons, dans son numéro de janvier, un résumé sur le mouvement poétique actuel, de Ch. Fuster; - Les Ecrivains et artistes chez eux, de Noël Bazan; - Un pauvre garçon, nouvelle par Mme la comtesse de Gasparin; - Un sonnet inédit, d'Alfred de Musset, et de nombreuses et intéressantes variétés. On s'abonne chez M. Vulliet, villa Cytise, à Lausanne.

L. MONNET.

Papeterie L. Monnet

rue Pépinet, 3, Lausanne.

Cartes de visite très soignées et livrées promptement. - Albums divers, vrees promprement. — Anomis divers, buvards, serviettes, papeteries. — Sacs d'écoles à grand rabais. — Porte-monnaie, porte-feuilles, encriers de poche. Registres et copies de lettres.

Livre pour comptes de ménage, valable pour 4 ans. Prix: 2 fr.

Favey et Grognuz, 4me édition augmentée de nombroux détails. Peix 2 fr.

tée de nombreux détails. Prix 2 fr. La Vieille milice, amusant poème patois, de C. Dénéréaz. Prix 60 centimes.

LAUSANNE. - IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.